



COPIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes
Rapporteur Général de la Commission des Finances
Président de la Commission Permanente
Du Conseil National de la Montagne
10, avenue de Vallouise
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE
Tél. : 04.92.21.33.81
Courriel : contact@joelgirauddepute.fr

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle –
75357 PARIS SP 07

Réf. : JT/10/01/2019

Objet : création de classes sportives de haut niveau en première et terminale au Lycée de Briançon

Paris, le 10 janvier 2019

Monsieur le Ministre,

Je souhaite appeler votre attention sur la continuité du parcours des élèves inscrits au Centre Interrégional d'Entraînement /Pôle Espoir de ski Provence Alpes Côte d'Azur, sur le territoire des Hautes-Alpes.

La Fédération Française de Ski et le Comité de Ski Alpes Provence sollicitent la mise en place d'un cursus complet permettant aux élèves inscrits dans le programme d'accès au haut niveau en classes de troisième et seconde de bénéficier de ce même dispositif en classe de première et de terminale au lycée de Briançon. L'objectif final est de créer un réseau fonctionnel complet permettant d'accompagner l'élève dans son territoire tout au long de sa scolarité. En effet, à ce jour, les élèves valides ou handisport pratiquant le ski alpin, le ski nordique et l'escalade inscrits en filière générale voient l'offre locale s'interrompre en fin de classe de seconde.

Relancé à la rentrée 2014 sous la forme d'une structure plus innovante s'appuyant sur le lycée de Briançon pour la scolarité, le centre inter-régional d'entraînement fait désormais l'unanimité et constitue un passage incontournable en termes de double projet. En effet le dispositif mis en place permet de regrouper les meilleurs éléments issus des classes sportives du réseau Ecrins ainsi que de l'ensemble du territoire régional.

Malheureusement, faute d'organisation adaptée, les jeunes athlètes haut-alpins sont amenés à rejoindre des établissements des départements de l'Isère (Villard-de-Lans) et de Savoie (Moûtiers) pour disposer d'un établissement leur permettant de mener de front scolarité et haute compétition avec ambition et réussite.

Ces départs vers des établissements éloignés ne sont pas sans conséquences : les déplacements ont un impact lourd tant sur le plan sportif que scolaire ou familial.

Au-delà de l'objectif d'accès au Programme d'Excellence Sportive du Projet de Performance Fédérale de la Fédération Française de Ski, nous sommes en capacité de

mesurer également l'importance de ce dispositif auprès des jeunes n'ayant pas réussi en élite. Ainsi la majorité des élèves passés par le pôle espoir de ski sont entrés dans la formation de moniteur de ski avec succès en parallèle et en complément de leurs études supérieures. A ce titre, le pôle espoir remplit donc également un rôle de formation et participe pleinement au développement socio-économique spécifique de notre territoire de montagne vivant principalement du sport et du tourisme.

Pour donner aux élèves de la région PACA les moyens de réussir aussi bien au niveau scolaire que sportif en restant sur leur territoire, il s'avère indispensable de créer ces classes de haut niveau adaptées aux atouts naturels d'un département, facteur de développement tant pour les filières sportives alpines que pour le territoire, au travers d'aménagements essentiellement organisationnels qu'il conviendrait de définir en collaboration étroite avec vos services afin de prendre en compte les contraintes de chacune des parties prenantes.

Une rencontre est programmée le 14 janvier prochain entre le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, M. Bernard BEIGNIER, le Président de la Fédération française de ski, M. Michel VION et le Président du Comité de ski Alpes Provence, M. Jean-Paul CARLHIAN. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir donner une suite favorable à cette requête, et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Joël GIRAUD

